



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lait

Question écrite n° 12571

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la hausse du prix du lait et des produits laitiers. Sachant la part importante que représente ces produits dans l'alimentation des Français, il lui demande ce qu'il envisage de proposer pour limiter les augmentations de prix sur le marché. Par ailleurs, il tient à lui rappeler que les producteurs de lait qui avaient subi une baisse du prix du lait depuis cinq ans, ne bénéficient nullement aujourd'hui de cette hausse des produits laitiers. Il souhaite également connaître les mesures qu'il envisage de prendre pour protéger ce secteur.

Texte de la réponse

Un accord est intervenu au sein de l'interprofession laitière, réunissant les producteurs laitiers et les transformateurs, le 26 janvier 2006, fixant une recommandation interprofessionnelle sur l'évolution du prix du lait. Sur la base de cet accord, le prix du lait payé aux producteurs suit les évolutions des marchés, et la baisse du prix du lait à la production intervenue entre 2003 et 2006 a été compensée pour les producteurs par l'aide directe laitière. Depuis le second semestre 2006, la conjoncture des marchés laitiers est inédite. Les cours des produits industriels laitiers, beurre et poudres de lait, atteignent des niveaux historiquement hauts en raison d'une offre de lait limitée, en particulier par les principaux fournisseurs mondiaux, l'Océanie et l'Union européenne. Cependant, les cours des produits industriels laitiers commencent à baisser depuis quelques semaines du fait de nouvelles disponibilités en matière première liées à la saisonnalité de la production laitière. Reflet de l'amélioration des marchés, la recommandation sur l'évolution du prix du lait payé aux producteurs par les transformateurs est en constante hausse depuis le début de l'année 2007. La dernière hausse de 103,7 euros/1 000 litres de la recommandation sur le prix du lait annoncée par l'interprofession le 19 décembre dernier est historique mais devrait perdurer au moins au cours du premier semestre 2008. Pour le mois d'octobre 2007, le prix moyen du lait payé aux producteurs en France s'élève à près de 378 euros/1 000 litres, en hausse de près de 20 % par rapport à octobre 2006. Depuis le mois de juillet 2007, le prix du lait moyen payé aux producteurs a retrouvé le niveau de 2004. Les recommandations depuis le début de l'année 2007 marquent la fin de plusieurs années de baisse du prix du lait et fournissent à la filière laitière une visibilité appréciable pour lui permettre de poursuivre la réflexion engagée sur les éléments nécessaires à un nouvel équilibre des marchés des produits laitiers, dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme de Luxembourg. Un prix du lait rémunérateur pour les producteurs de lait et un partage équitable de la valeur ajoutée entre les opérateurs de la filière constituent deux éléments essentiels du dynamisme de cette filière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12571

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et pêche
Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 décembre 2007, page 7741

Réponse publiée le : 5 février 2008, page 981